

Satellifax

Le premier quotidien de l'audiovisuel

Mercredi 3 septembre 2008 - N° 2989

page 1 / 11

**Jusqu'à début septembre,
chaque jour à 15h, votre
Satellifax tout gratuit.
Toute l'équipe de Satellifax
vous souhaite une bonne rentrée !**

CONFIDENTIEL : page 1

- ANTIPIRATAGE / CHRONOLOGIE MEDIAS : réunion au CNC
- ORANGE / VOD : opération films à 1 €
- ABI : dans le minipack TNT payante de Canal aujourd'hui
- BFM TV : la chaîne "a changé de statut", selon Alain Weill
- ALAIN WEILL : vers une assignation de CanalSat sur la mosaïque ; vigilant sur la sortie de TFI de France 24
- BFM TV : Alain Weill veut 12' de publicité par heure
- BFM TV : budget de « plus de 30 M€ » en 2009, et « 40 à 50 M€ à terme », selon Alain Weill
- TNT / HD : la société Multiplex R5 - MR5 autorisée en tant qu'opérateur de multiplex
- TNTOP : décodeur HD à prix low cost

CHAINES HERTZIENNES : page 4

- TFI : "N. Sarkozy n'est pas le DRH de TFI" selon N. Paolini
- TELECOMS : l'idée d'un régulateur européen remise en cause par des Etats membres de l'UE
- DIVIDENDE NUMERIQUE / ERIC BESSON : harmonisation

INSTITUTIONNEL : page 4

- TELECOMS : l'idée d'un régulateur européen remise en cause par des Etats membres de l'UE
- DIVIDENDE NUMERIQUE / ERIC BESSON : harmonisation

européenne possible ?

TV SUR CABLE ... : page 6

- MTV NETWORKS INT. : lancement de MTVNHD le 15/9
- ANITA HAUSSER : départ de LCI pour France Soir
- CAPA : départ de Xavier Bodin-Hullin

NOMINATIONS : page 7

- FRANCE 2 : directeur financier
- FRANCE 5 : directeur financier

PROGRAMMES, AUDIENCES : page 8

- CUISINE.TV : les principales nouveautés de la rentrée
- MEDIAMAT MENSUEL / 4-31 AOUT : retour sur les nouvelles chaînes de la TNT

FOCUS : page 11

- FOCUS SUR : Docside Production

Et les rubriques **Entreprises et marchés** (p 6), **International** (p 6), **Radio** (p 6), **Internet** (p 6), **Etudes** (p 9), **Dans les médias** (p 10), **Clin d'œil** (p 10), **Agenda** (p 10).



Présent sur les 5 continents, GlobeCast est votre partenaire pour la

GESTION DE CONTENUS

Visitez notre stand 1.A59 à l'IBC

Confidentiel

ANTIPIRATAGE / CHRONOLOGIE DES MEDIAS : réunion au CNC

Selon nos informations, les responsables des organisations du cinéma et de l'audiovisuel se réuniront le 10 septembre au CNC pour entamer les négociations sur la chronologie des médias dans la perspective de la mise en place d'une offre légale. Rappelons que la ministre de la Culture et de la Communication **Christine Albanel** avait souhaité, lors

de la présentation en juin du projet de loi « Création et internet », une reprise rapide de ces négociations « destinées à aboutir dans un délai d'un an maximum à un raccourcissement significatif des fenêtres » (nos informations du 19 juin), l'objectif étant que « l'offre légale soit au rendez-vous, au moment de la mise en place du mécanisme de prévention du piratage ».

ORANGE / VOD : opération films à 1 €

Selon nos informations, **Orange** lancera à partir du 10 septembre une opération VoD « films à 1 € pour toute la famille » au lieu de 2,99 € sur la TV d'Orange (service 24/24

Vidéo) et sur 2424video.orange.fr. Cette opération porte sur une sélection de 1 000 films de catalogue et prendra fin le 22 septembre.

ABI : dans le minipack TNT payante de Canal aujourd'hui

Selon nos informations, la chaîne **AB1** rejoint à partir d'aujourd'hui le minipack TNT payante de Canal+. L'offre comprend donc désormais sept chaînes : **Canal j**, **Planète**, **LCI**, **Eurosport**, **Paris Première**, **TF6** et **AB1** et est commercialisée 11 €/mois. Elle est également accessible dans

le cadre d'une offre couplée avec Canal+ Le Bouquet de la TNT payante (Canal+, Canal+ Sport, Canal+ Cinéma) pour 38 € mois, location du décodeur et HD inclus. Une promotion sur cette offre couplée permet actuellement d'avoir le minipack gratuit pendant trois mois (soit 30 €/mois pendant trois mois).

1er

LEADER DE LA TNT
DEPUIS JANVIER 2008*



Source : Médiamétrie
Télévision de Canal+
Télévision payante août 2008

■ **BFM TV** : la chaîne « a changé de statut », selon Alain Weill

Satellifax / résumé : La grille de rentrée de BFM TV est marquée par le passage au direct intégral et par le lancement de plusieurs nouveaux rendez-vous. Karl Zéro animera un entretien quotidien le soir à partir du 8 septembre, Ruth Elkrief présentera la tranche d'infos de la mi-journée, tandis que Candice Mahout animera Showtime, une émission dédiée à l'actualité de l'art et des médias. Forte d'une pda de 0,5 % sur l'univers global, et de 1,1 % sur l'univers TNT, la chaîne estime avoir « changé de statut ».

La direction de **BFM TV** a présenté hier à la presse une grille de rentrée marquée par plusieurs nouveautés, dont l'arrivée de **Karl Zéro** pour une émission quotidienne, et par un passage au direct de 6 h à minuit. « Depuis un an, notre signature était "priorité au direct". Depuis hier, c'est fait. **BFM TV est en direct intégral, sans interruption ni rediffusion** », a affirmé **Guillaume Dubois**, directeur général adjoint et directeur de la rédaction de BFM TV. En plus du direct, la chaîne du groupe NextRadioTV veut donner la priorité cette année aux **grands événements**, comme l'élection présidentielle américaine en novembre, et **accroître l'interactivité** avec les internautes. La tranche 19 h-20 h de la nouvelle grille, intitulée *Les téléspectateurs ont la parole*, est ainsi réservée à un dialogue avec les téléspectateurs, animé par **Alain Marschall et Olivier Truchot**.

Alain Weill, pdg de NextRadio TV, s'est félicité des audiences de sa chaîne, « numéro un des chaînes d'info en France depuis cet été », a-t-il martelé. Selon le *Mediamat Hebdo* de Médiamétrie, BFM TV a enregistré en août une pda de 1,1 % sur l'univers TNT, et de 0,5 % sur l'univers global. Alors que le groupe a été « raillé » pour avoir lancé, il y a trois ans, une « chaîne low cost », Alain Weill estime que ces résultats montrent que cette époque est révolue. « **Aujourd'hui, nous ne sommes plus une chaîne low cost. Nous changeons de statut** », a-t-il lancé, précisant que BFM TV compte désormais **150 journalistes**. **Alain Weill se fixe désormais comme objectif d'atteindre 1,5 % de pda sur l'univers global après l'extinction de l'analogique fin 2011**. Un objectif réalisable, selon lui, grâce à un univers TNT moins concurrentiel que celui d'autres pays, comme les Etats-Unis, où le câble touche une plus large population avec une offre de chaînes plus abondante. « On peut imaginer que les chaînes thématiques de la TNT vont bénéficier d'une audience supérieure à celle des autres chaînes thématiques ailleurs », a-t-il affirmé, en marge de la présentation à la presse, à quelques journalistes.

Nouvelle grille avec Karl Zéro

Côté programmes, Karl Zéro rejoint la chaîne (nos

informations du 26 août) pour animer, à partir du 8 septembre, de 22 h à 23 h, un entretien quotidien qui se veut inspiré du *Larry King Live* de CNN. Karl Zéro interrogera une ou plusieurs personnalités politiques, artistiques, ou « des gens qui se retrouvent dans l'actualité malgré eux », a expliqué l'ancien présentateur du *Vrai journal* sur Canal+. **Ruth Elkrief**, qui présentait une tranche d'informations à 19 h l'an dernier, officiera cette année de 12 h à 14 h. Cette session d'informations a été développée en prévision du lancement par NextRadioTV de sa **future chaîne de TV mobile personnelle**, à une heure où elle devrait être particulièrement consultée, a expliqué Guillaume Dubois. Autre nouveauté, de 20 h 30 à 21 h : *Showtime*, une émission animée par **Candice Mahout** et présentée comme « un journal télé du show business », abordant l'actualité de la musique, du cinéma, des jeux vidéo ou des médias. « C'est toujours de l'info », et pas seulement du people, a souligné Guillaume Dubois.

La grille reconduit plusieurs rendez-vous de l'année précédente. **La matinale est toujours co-présentée par Christophe Delay et Karine de Menonville de 6 h à 8 h 30**. Dans un nouveau décor, **Jean-Jacques Bourdin** interrogera un invité entre 8 h 30 et 9 h dans *Bourdin direct*. Les sessions d'information *BFM Non Stop* sont reconduites de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. **Thomas Sotto** présentera les tranches de 18 h à 19 h et de 20 h à 20 h 30 dans son *Quartier général de l'info*. A cette heure, Olivier Mazerolle présentait depuis le lancement de la chaîne un grand JT. **Nathalie Lévy et Ronald Guinrange** prennent les commandes, dès 21 h, de la tranche d'infos du soir, jusqu'à minuit.

Le dimanche, l'émission politique *La Tribune*/BFM TV animée par **Olivier Mazerolle**, en partenariat avec Dailymotion, qui la diffuse sur son site, est reconduite de 19 h à 20 h. La grille du week-end est appelée à évoluer dans les prochaines semaines, avec de **larges tranches d'information sportive**, produites en synergie avec la nouvelle agence du groupe, RMC Sport (nos informations du 17 janvier). Alain Weill a cependant **exclu de se positionner sur le marché des droits sportifs**.

TNT

■ **A. WEILL** : vers une assignation de CanalSat sur la mosaïque ; vigilant sur la sortie de TFI de France 24

Alain Weill, pdg de NextRadioTV, a évoqué hier, en clôture de la présentation à la presse de la grille de rentrée de BFM TV, le « **contexte difficile** » dans lequel sa chaîne évolue, lançant quelques reproches à plusieurs concurrents. Alain Weill a notamment déploré ses relations avec le **Groupe Canal+**, « **un concurrent difficile** », selon lui. Il reproche au groupe de TV payante de **refuser de faire apparaître BFM TV dans la mosaïque de son bouquet CanalSat**. « Les dirigeants de CanalSat considèrent que c'est un plus pour leurs abonnés » de ne pas voir BFM TV, a ironisé Alain Weill. De même, « **BFM TV n'existe pas** » dans le guide des programmes de CanalSat, a-

t-il regretté. « **Il faut se battre. On le fera devant les tribunaux s'il le faut. C'est inacceptable** », a-t-il ajouté. En marge de la présentation à la presse, le pdg de NextRadioTV a précisé à quelques journalistes qu'il avait l'intention d'assigner CanalSat en justice dans le courant du mois. « Les dirigeants de CanalSat nous ont baladés, maintenant ça suffit. **Si on ne trouve pas d'accord, nous les assignerons ce mois-ci** », a-t-il menacé. Alain Weill a rappelé avoir déposé, l'an dernier, devant le Conseil d'Etat, un recours sur la numérotation des chaînes de la TNT sur CanalSat, où BFM TV est en position 44 (*Satellifax* du 19 septembre 2007). La décision est attendue fin 2008. ■ ■ ■

■ ■ ■ Autre point d'achoppement : **l'absence de BFM TV dans l'offre de CanalSat destinée aux hôtels**. « Nous ne sommes pas distribués dans ce bouquet », a regretté Alain Weill, alors que pour i>télé, filiale de Canal+, « c'est automatique », et pour « LCI aussi ». « Nous, il faut nous réclamer. »

Alain Weill a par ailleurs estimé « **inacceptable** » la **somme de 90 M€ demandée par TF1**, co-actionnaire de **France 24** avec France Télévisions, pour sortir du capital de la chaîne

■ **BFM TV** : Alain Weill veut 12' de publicité par heure

Alain Weill, pdg de NextRadioTV, a indiqué hier, en marge de la présentation de la grille de rentrée de BFM TV à la presse, avoir **adressé une lettre au Premier ministre François Fillon** pour qu'il accorde aux chaînes d'information de la TNT gratuite la **possibilité de passer à 12' de publicité par heure**. BFM TV, en tant que chaîne de la TNT ne diffusant pas d'œuvres françaises et européennes, a actuellement droit à **6 minutes de publicité par heure**, et les autres chaînes de la TNT généralistes à 12 minutes. Cette demande intervient alors que la directive SMA, qui doit être transposée cet automne, prévoit une augmentation de 6 à 9 minutes par heure de la publicité sur TF1 et M6. Dans ce courrier daté du 30 juillet, dont nous avons obtenu copie, **Alain Weill estime « souhaitable » ce projet**. Mais, précise-t-il, « **il conviendrait également que cette durée passe à douze minutes pour les chaînes d'information**, afin de mieux **soutenir le développement de chaînes qui sont garantes du pluralisme et de la diversité de l'information** ». Le pdg de NextRadioTV explique que « les chaînes d'information restent **fragiles économiquement**, et ce, notamment alors que de nouveaux investissements

d'information internationale, afin qu'elle puisse devenir une filiale du holding Audiovisuel extérieur de la France. TF1 avait déboursé 18 000 € pour devenir co-actionnaire de la société éditrice de France 24, au moment de sa constitution, fin 2005. « **C'est complètement aberrant** » et « nous serons très vigilants » sur le sujet, a-t-il ajouté, rappelant que NextRadioTV avait demandé à être actionnaire de la chaîne avant sa création. « On ne sait pas pourquoi TF1 a eu une telle chance », a-t-il noté.

devront être réalisés prochainement, qu'il s'agisse de la télévision mobile personnelle ou de la haute définition ». Il ajoute que le passage à 12 minutes de publicité par heure « est rendu nécessaire par une **durée d'écoute et une audience plus faibles**, propres aux chaînes d'information, qui impliquent une fréquence plus élevée de diffusion des messages publicitaires afin de répondre à la demande des annonceurs en terme d'audience ».

Rappelons que plusieurs nouveaux entrants de la TNT, dont NRJ Group, Bolloré Média et Lagardère Active, ainsi que des opérateurs du câble et du satellite, avaient adressé en juillet un courrier à François Fillon pour s'opposer au passage de 6 minutes à 9 minutes de publicité par heure sur TF1 et M6. NextRadioTV ne s'était pas associé à cette demande (*Satellifax* du 19 août).

Alain Weill s'est en outre **élevé contre la taxe envisagée sur les recettes des chaînes privées** pour financer, en partie la **suppression de la publicité sur les antennes publiques**. « Les chaînes d'info ne devraient pas avoir à supporter cette taxe », selon lui.

■ **BFM TV** : budget de « plus de 30 M€ » en 2009, et « 40 à 50 M€ à terme », selon Alain Weill

Le **budget de BFM TV s'élève à 25 M€ en 2008**, et sera porté à « **plus de 30 M€** » en 2009, a indiqué hier **Alain Weill**, pdg de NextRadioTV, en marge de la présentation de la grille de rentrée de BFM TV à la presse. Le budget était de 15 M€ au lancement de la chaîne, en novembre 2005. Il

devrait se situer **entre « 40 et 50 M€ » à terme**, a précisé le pdg. La perte de la chaîne au premier semestre s'élevait à « 7-8 M€ » et devrait être ramenée à 5 M€ au second. « Nous espérons être bénéficiaire en 2010 », a ajouté le pdg.

■ **TNT / HD** : la société Multiplex R5 - MR5 autorisée en tant qu'opérateur de multiplex

La **décision du 22 juillet autorisant la société Multiplex R5 - MR5** en tant qu'**opérateur de multiplex** chargé de faire assurer les opérations techniques nécessaires à la transmission et à la diffusion, auprès du public, en TNT des chaînes **TF1 HD, France 2 HD et M6 HD a été publié au JO d'hier**. La durée de l'autorisation est de dix ans à compter de

la date de début des émissions qui est fixée, au plus tard, au 30 octobre 2008. L'opérateur de multiplex devra fournir au CSA, **dans un délai de six mois** à partir de la délivrance de l'autorisation, **les règles d'affectation des débits** qui garantissent le traitement équitable, raisonnable et non discriminatoire de la ressource, est-il précisé.

■ **TNTOP** : décodeur HD à prix low cost

L'opérateur de TNT payante **TNTop**, dont l'offre a été lancée en mai dernier (nos informations du 2 avril), annonce proposer aux consommateurs de « **devenir propriétaire de leur décodeur TNT HD à un prix low cost** », soit un décodeur Mpeg-4 HD à **partir de 49,90 €**. Le décodeur sera disponible à ce prix chez Carrefour, Auchan, Leroy Merlin... Chez **les distributeurs indépendants**, ce même décodeur sera vendu 69,90 € avec le **câble HDMI**. L'opérateur précise qu'il subventionne le matériel acheté par ses clients via une

remise de 100 € sur le prix du décodeur TNT HD. **Le prix de l'abonnement est de 9,90 €/mois** mais restera à **8 €/mois pendant la période promotionnelle**. La rentrée de l'opérateur sera accompagnée d'une **campagne publicitaire nationale** (400 spots TV, 60 parutions presse, 3 vagues radio de 380 messages sur l'ensemble du second semestre). TNTop précise que la vente en ligne sera effective à partir du 15 septembre (www.tntop.fr).

Chaînes hertziennes

■ TFI : « Nicolas Sarkozy n'est pas le DRH de TF1 » selon Nonce Paolini

Nonce Paolini, le pdg de TF1 **dément une quelconque intervention de Nicolas Sarkozy au sein de TF1, notamment en ce qui concerne les nominations de Laurence Ferrari ou de Jean-Claude Dassier**, le nouveau directeur de l'information, dans une interview accordée au magazine *Télérama* du 3 septembre. « Si vous voulez me faire dire que Nicolas Sarkozy est le DRH de TF1, il n'apparaît pas dans le livre des comptes ! », a lancé Nonce Paolini aux journalistes de l'hebdomadaire qui l'interrogeaient sur l'indépendance de la chaîne. « **Ces accusations sont d'une médiocrité et d'une bassesse !** », a estimé le pdg de TF1. Quant à l'arrivée en 2007 de **Laurent Solly**, l'ancien directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy, Nonce Paolini estime que « des ex-directeurs de cabinet, il y en a plein les grandes entreprises ! ». Interrogé sur d'éventuelles acquisitions, TF1 doit « renforcer (son) offre sur la TNT, en augmentant, par exemple (sa) position dans le capital de certaines chaînes », indique-t-il.

A propos de l'assouplissement de la réglementation publicitaire et de la **suppression de la publicité sur France Télévisions**, Nonce Paolini assure qu'il est « **faux de dire que c'est un cadeau** ». Les taxes sur le chiffre d'affaires des chaînes privées pour compenser cette suppression représenteront en 2009 « 50 millions d'euros pour TF1 », a-t-il indiqué, affirmant que TF1 était « déjà la chaîne la plus taxée d'Europe ». Interrogé par *Les Echos* d'aujourd'hui pour savoir si TF1 allait contester cette taxe, Nonce Paolini répond : « De toutes nos forces. » « C'est un sujet qui est à l'étude aussi bien chez les opérateurs télécoms que chez nous, car on considère que tout cela n'est pas juste. »

A propos de la **seconde coupure publicitaire** qui va être accordée aux chaînes privées, il assure dans ce journal économique qu'elle « **donnera les moyens de mieux financer les fictions et le cinéma français** ». Nonce Paolini indique qu'il est « bien sûr » favorable à une évolution des

règles anti-concentration. En radio numérique, TF1 « travaille sur deux ou trois dossiers qui pourraient faire de nous des candidats », dit Paolini. « Il y a peut-être une opportunité pour aller sur un nouveau marché, mais c'est un marché à horizon 2020 », ajoute-t-il. Toujours dans *Les Echos* d'aujourd'hui, interrogé en particulier sur Dailymotion, il indique que « si demain un site avec un compte de résultat acceptable veut se vendre à un prix raisonnable, on étudiera son dossier ».

Concernant **les recettes supplémentaires engrangées** par TF1 au moment de la suppression de la publicité sur les chaînes publiques, **Nonce Paolini a déclaré ne pas savoir à combien elles s'élèveront**. Il a d'ailleurs répondu très sèchement à une question de *Télérama* concernant les résultats de l'étude menée par le BIPE (société d'études économiques qui a travaillé pour le gouvernement) : « **Les gens du BIPE sont des charlots. Leurs chiffres sont lunaires**. Les estimations des analystes vont de 400 à 750 millions d'euros, ce qui montre bien qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent. [...] » Par ailleurs, Nonce Paolini a affirmé à l'hebdomadaire que « la **sortie de TF1 de France 24** ne pourra s'opérer sans compensation ». TF1 et France Télévisions avaient **investi chacun 17 500 €** dans le lancement de cette chaîne d'information internationale, il y a deux ans. « **A notre demande, la banque Rothschild a fait, en toute indépendance, une évaluation de France 24. La chaîne a été appréciée à 90 millions d'euros, soit 45 millions pour la part de TF1**. Cette appréciation peut être discutée, mais la sortie de TF1 de France 24 ne pourra s'opérer sans compensation. »

Parmi les projets de la rentrée, le pdg a cité une **matinale d'info**, le **lancement d'un feuilleton quotidien de fin d'après-midi**, **Seconde chance** (nos informations du 28 août), et une **émission culturelle hebdomadaire animée par Michel Field**.

Institutionnel

■ CSA : Canal j, TiJi, Planète mises en demeure sur les obligations en matière d'œuvres indépendantes

Canal j, TiJi et Planète ont été **mises en demeure** par le CSA de respecter leur obligation en matière d'investissement dans le développement d'œuvres audiovisuelles indépendantes, selon une décision du 8 juillet publiée hier au *Journal officiel*. Canal j et TiJi (Lagardère Active), qui doivent y consacrer respectivement **au moins deux tiers de 13 % (soit 8,66 %) et deux tiers de 12 % (soit 8 %)** de leur CA net de l'exercice précédent, ont réalisé, en 2007, un **investissement « nul »** en la matière, selon le CSA.

Alors que **Planète** doit y investir **au moins deux tiers de**

16 % (soit 10,66 %) de son chiffre d'affaires net de son exercice précédent, la chaîne a consacré, en 2007, 1,094 M€, soit **7,1 % de son CA net 2006**, a expliqué le Conseil.

Rappelons que la définition d'œuvres indépendantes intègre non seulement des conditions en matière d'actionariat (l'éditeur de la chaîne ne peut détenir plus de 15 % du capital de la société de production concernée), mais aussi des critères sur les modalités d'exploitation et sur les droits des œuvres avec notamment l'absence de parts producteur pour la chaîne.

■ CSA : Ciné Polar (AB) et 123 Sat mis en demeure sur les obligations de diffusion

Les sociétés **AB Groupe** et **123 Multimédia Ltd** ont été **mises en demeure** par le CSA, pour leur service de télévision respectif **Ciné Polar** et **123 Sat**, de respecter leurs **obligations de diffusion**, selon une décision du 8 juillet publié hier au *Journal officiel*. Rappelons que les chaînes ont obligation de diffuser, y compris aux heures de grande écoute, **60 % d'œuvres (cinématographiques et audiovisuelles) européennes dont 40 % d'expression originale française**.

Le CSA note dans sa décision que **Ciné Polar** a diffusé, en 2007 aux heures de grande écoute, **47 % de films européens et 17 % d'œuvres TV d'expression française** et, sur l'ensemble de sa diffusion, **18 % d'œuvres audiovisuelles d'expression originale française**. Par ailleurs, **123 Sat** a diffusé, en 2007, **56 % d'œuvres européennes et 34 % d'expression originale française** sur l'ensemble du temps de diffusion comme aux heures de grande écoute.

■ CSA : 3A TéléSud & Beur TV mises en demeure sur rapports d'exécution des obligations & engagements

Beur TV a été mise en demeure par le CSA de fournir le rapport sur les conditions d'exécution de ses obligations et engagements pour l'exercice 2007, selon une décision du 8 juillet publié hier au *Journal officiel*. La société éponyme, qui n'a pas communiqué ce document au Conseil, doit transmettre ce rapport dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision, indique le CSA.

Par ailleurs, 3A TéléSud a été mise en demeure par le CSA de fournir un rapport complet sur les conditions d'exécution de ses obligations et engagements en 2007, selon une décision du 8 juillet publiée hier au *Journal officiel*. Le Conseil y précise que le rapport fourni par l'éditeur Wiam, Wireless and Internet Afromedia ne mentionne notamment pas les conditions de mise en œuvre des obligations de production.

■ CSA : RFO mise en demeure sur le pluralisme de l'information et la publicité

RFO (France Télévisions) a été mise en demeure par le CSA de « (ne plus diffuser) de propos portant atteinte à l'ordre public et à la dignité de la personne humaine et (d'assurer) l'honnêteté et le pluralisme de l'information (...) en annonçant et identifiant clairement comme tel les messages publicitaires (et de ne plus diffuser) de messages publicitaires qui ne constituent pas une publicité

collective et d'intérêt général », selon une décision du 22 juillet publiée hier au *Journal officiel*. Le Conseil fait référence à des émissions de RFO Radio Guyane sur la naturopathie : outre la citation de maladies graves qu'elle aurait guéries sans que ses propos ne soient modérés par un animateur, une naturopathe invitée y a également donné ses coordonnées.

■ TELECOMS : l'idée d'un régulateur européen remise en cause par des Etats membres de l'UE

La création d'un régulateur européen du secteur des télécoms, voulue par Bruxelles dans le cadre d'une importante réforme du secteur, semble encore plus contestée que prévu, son principe même étant remis en cause par des Etats membres de l'UE. « Une majorité d'Etats membres demeure très réticente au principe de la création d'une entité communautaire », a noté hier Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, lors d'un débat au Parlement européen. Il faudra « trouver un équilibre entre deux options : l'institutionnalisation d'une entité de droit privé regroupant les régulateurs européens ou la création d'une entité communautaire dont l'indépendance devra être garantie », a-t-il dit. Les Etats membres semblent ainsi réticents à reprendre à leur compte les propositions des eurodéputés, pourtant déjà moins ambitieuses que les plans initiaux de la commissaire européenne chargée des Télécoms, Viviane Reding. Rappelons qu'elle souhaitait initialement la mise en place d'un « super-gendarme » aux compétences élargies (régulation des marchés, gestion des fréquences radio-

électriques, sécurité des réseaux). Elle a dû y renoncer.

Les eurodéputés s'orientent vers une structure plus légère, améliorant un organisme existant réunissant les régulateurs nationaux des 27 Etats membres et sans compétence pour les fréquences et la sécurité. Dans tous les cas, pour Viviane Reding, le financement doit être « entièrement communautaire », via le budget de l'UE. « Un financement par les Etats membres, dans quelque proportion que ce soit, mettra en question la crédibilité de l'instance et ouvrira la porte à des incertitudes administratives et légales », a-t-elle prévenu devant les eurodéputés. L'un des rapporteurs parlementaires, la conservatrice espagnole Pilar del Castillo, insiste en revanche sur un cofinancement par le budget de l'UE et les Etats membres. Le régulateur européen est un élément clef du « Paquet télécoms », vaste réforme du secteur qui sera votée en première lecture au Parlement fin septembre. Au niveau des Etats membres, qui doivent aussi l'entériner, la présidence française de l'UE vise un accord politique lors d'une réunion des ministres des télécoms prévue le 27 novembre.

■ DIVIDENDE NUMERIQUE / ERIC BESSON : harmonisation européenne possible ?

Eric Besson, secrétaire d'Etat en charge de la Prospective, de l'Evaluation des politiques publiques et du Développement de l'économie numérique, a fait valoir hier l'opportunité historique d'une possible harmonisation des pays européens sur la question du dividende numérique, lors de son intervention en session plénière devant le Parlement européen, réuni à Bruxelles, sur le débat concernant le dividende numérique en Europe. « L'extinction de la radiodiffusion analogique permettra de libérer des fréquences dans la bande UHF, particulièrement intéressantes en termes de propriétés de propagation, a-t-il souligné. Le passage à la radiodiffusion numérique constitue donc une opportunité sans précédent, dont il faut tirer le meilleur parti. C'est l'objet du rapport de Mme Toia sur lequel vous allez vous prononcer ». Ce rapport de la députée italienne Patrizia Toia (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe), intitulé *Tirer pleinement parti du dividende numérique en Europe : pour une démarche commune d'utilisation du spectre libéré par le passage au numérique*, exhorte les Etats membres à libérer leurs dividendes numériques dès que possible, afin de « permettre aux citoyens européens de bénéficier du

déploiement de nouveaux services innovants et compétitifs ». Suivant une méthodologie commune, les Etats membres devraient définir d'ici à la fin de l'année 2009 des stratégies nationales en matière de dividende numérique, selon ce rapport.

Rappelant que le 12 juin dernier, le Conseil a adopté des conclusions relatives à ce rapport, Eric Besson a ajouté : « Je peux d'ores et déjà vous indiquer que le Conseil partage pour l'essentiel la vision du Rapporteur, selon laquelle une approche coordonnée de l'utilisation du dividende numérique à l'échelle européenne permettra d'optimiser son usage ». « L'identification d'une sous-bande harmonisée au profit de nouveaux services de communications électroniques permettra en effet aux équipements de bénéficier d'un marché de taille suffisante », a-t-il indiqué, précisant que le Conseil considère toutefois (...) qu'il faut « respecter le principe d'une utilisation souple du dividende numérique ». « Les réflexions nationales relatives à l'affectation doivent progresser rapidement mais la démarche communautaire, pour être acceptée, doit rester conciliable avec les arbitrages nationaux en cours sur la réutilisation des fréquences », a-t-il ajouté. ■ ■ ■

■ ■ ■ « Le Conseil invite donc la Commission à **entamer les études et les consultations nécessaires** afin de définir une assise cohérente pour l'utilisation coordonnée du spectre », a-t-il conclu ajoutant que « la Commission est également invitée

à soutenir et assister les Etats membres dans cet objectif ». Le **rapport** de la Commission sur les résultats de ce processus et sur toute autre mesure devenue nécessaire est **attendu d'ici décembre 2008**.

Entreprises et marchés

■ **BOUYGUES** : Citigroup abaisse sa recommandation d'« acheter » à « conserver »

Les **analystes** de la banque américaine **Citigroup** ont **abaissé leur recommandation** sur le titre du groupe

Bouygues à « conserver », contre « acheter » auparavant, ont indiqué hier des sources de marché.

TV sur câble, satellite, ADSL, mobiles

■ **MTV NETWORKS INT.** : lancement de MTVNHD le 15 septembre

MTV Networks International (groupe Viacom) lancera le **15 septembre** sa première chaîne internationale en haute définition, **MTV Networks High Definition (MTVNHD)**, une **chaîne HD en langue anglaise** offrant une **programmation musicale et des contenus jeunesse**. Le lancement aura lieu en **Belgique, au Danemark, en Finlande, Norvège, Suède et Pologne**. La grille sera composée de **contenus propres** (plus de 300 heures de programmes ont été commandées) et de

programmes issus des chaînes du groupe : les musicales **MTV, VH1** et la chaîne jeunesse **Nickelodeon** (séries jeunesse).

En **France**, cette chaîne arrivera en **novembre en exclusivité sur le bouquet CanalSat**. Elle sera en langue anglaise à son démarrage et fera l'objet d'un **sous-titrage dans un second temps**, nous a-t-on précisé à Canal+.

Elle sera aussi lancée avant la fin de l'année en **Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, au Portugal et en Espagne**.

International

■ **MTV PORTUGAL** : accord avec GlobeCast pour diffusion via EuroBird 9

La chaîne **MTV Portugal** a conclu un **accord avec GlobeCast** pour être **diffusée sur sa plate-forme satellite via l'Eurobird 9 d'Eutelsat**, a annoncé hier GlobeCast.

Positionné à 9° Est, EuroBird 9 donne aux diffuseurs la possibilité d'atteindre 50 millions de foyers en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du nord, selon GlobeCast.

■ **PHILIPS** : acquisition de Teletrax et création d'une nouvelle unité sur les technologies de marquage

Royal Philips Electronics a acquis la **totalité du capital de Teletrax**, société spécialisée dans la protection et la gestion de vidéos, que le groupe détenait jusque-là en joint venture avec Medialink Worldwide Incorporated, a-t-il annoncé hier. Philips prévoit de **fuser** la société avec son **département dédié à l'identification de contenus** et ainsi de créer une **nouvelle unité sur les technologies de marquage et d'empreintes de**

contenus. Cette réorganisation permettra d'offrir des « **solutions complètes** », sur la totalité du cycle de vie des contenus audio et vidéo et des services technologiques, aux **détenteurs de contenus**, aux **producteurs** et aux **distributeurs** dans les secteurs du divertissement, de l'information, du sport, de l'internet et de la téléphonie, précise le communiqué. Teletrax conservera ses bureaux de Londres, New York et Los Angeles.

Radio

■ **EUROPE 1** : nouvel habillage antenne signé Sunset productions

Europe 1 a confié l'**habillage antenne** de sa **nouvelle grille à Sunset productions**, a annoncé hier cette dernière. « Les nouvelles émissions animées par Marc-Olivier Fogiel, Michel Drucker, Faustine Boellart, Marie Drucker, Jacques Pradel ou encore Alexandre Delperier ont toutes été "**habillées**" musicalement autour d'un même thème, les **6 notes**

emblématiques installées sur Europe 1 depuis 3 ans », précise le communiqué. L'identité propre des émissions est illustrée par « l'**orchestration** » de **chacun des génériques**, indique aussi Sunset productions, qui cite des « guitares acoustiques et cuivres » pour Michel Drucker, des « rythmiques orchestrales et électro » pour Marc-Olivier Fogiel.

Internet

■ **NRJ GROUP** : prise en régie locale d'Allocine.fr qui rejoint l'offre NRJ Global Proximité

NRJ Global a pris en « régie géolocalisée » le site **Allociné.fr**, a annoncé hier le groupe. La régie qui, en juillet,

avait déjà annoncé un partenariat pour la commercialisation auprès des annonceurs locaux des sites d'AOL Media ■ ■ ■

■ ■ ■ (nos informations du 3 juillet), se félicite de renforcer ainsi son « offre internet de géolocalisation », baptisée **NRJ Global Proximité**. Cette offre peut proposer aux annonceurs

un potentiel de 16,350 millions de visiteurs uniques, dont les 4,494 millions d'Allociné (Nielsen Netratings, juin 2008, visiteurs uniques dédoublés), selon le communiqué.

■ CANAL+ / MONSIEUR WHITE : sites dédiés aux

Canal+ a confié à l'agence **Monsieur White** (groupe Nextedia) la création de **trois sites dédiés à des « séries exclusives de sa grille de rentrée »**, conçus autour d'une « scénarisation originale, à travers une diversité des contenus, des concepts d'animation et de participation des internautes », a indiqué hier l'agence. Le premier, sur la **saison 4 de Desperate Housewives**, est en ligne depuis le 28 août et permettra, durant les huit semaines de la diffusion, de « découvrir des éléments du scénario » via un jeu concours,

nouvelles séries TV avec « scénarisation originale »

le *Wisteria Game*, considéré sur le site comme la « Desperate expérience ». Desperatehousewives.canalplus.fr propose également des informations et vidéos complémentaires.

Avec cette initiative, qui se poursuivra dans les prochaines semaines avec des sites dédiés à **XIII** et à **Dirty Sexy Money**, les partenaires visent deux objectifs : « Créer un véritable univers d'immersion dans lequel l'internaute va être plongé, comme acteur de sa propre série, et offrir aux annonceurs une prise de parole nouvelle et originale », explique le communiqué.

Entreprises : mouvements

■ ANITA HAUSSER : départ de LCI pour France Soir

Anita Hausser, précédemment chef du service politique de LCI, a quitté ses fonctions à la fin de la saison et a rejoint **France Soir en qualité de rédactrice en chef adjointe, chargée de la politique**, nous a indiqué hier LCI, confirmant une information de *La Correspondance de la presse*. Par

ailleurs, Anita Hausser ne sera pas remplacée au poste de chef du service politique de LCI, nous a précisé la chaîne d'information. Depuis lundi, le pôle politique commun de TF1, LCI et LCI.fr est dirigé par **François Bachy** (nos informations du 3 juillet).

■ CAPA : départ de Xavier Bodin-Hullin

Xavier Bodin-Hullin, en charge du développement et rédacteur en chef de plusieurs magazines chez Capa, a quitté la société cet été, nous a indiqué l'intéressé. Il est resté pendant cinq ans à Capa où il occupait ces six derniers mois la rédaction en chef du jeu intitulé *Madame, Monsieur, bonsoir*, animé par **Fred Courtadon** et **Hervé Chabalière**, pdg de Capa, sur France 5. Xavier Bodin-Hullin avait été

précédemment directeur des magazines de TF1 (1999-2001) et rédacteur en chef de *Capital* sur M6 (1995-1998). Il se donne du temps pour retrouver un poste mais a « les oreilles grandes ouvertes en radio et télé », nous a-t-il précisé. Par ailleurs, Xavier Bodin-Hullin n'a pas été remplacé à son poste à Capa où une **rédaction en chef tournante** a été installée.

Nominations

■ FRANCE 2 : directeur financier

Jean-Christophe Hausseberg a été nommé directeur financier de France 2 à partir du 1er octobre, a annoncé la chaîne hier dans un communiqué. Il a été nommé par **François Guilbeau**, dg de France 2, sur proposition de

Christian Vion, dg délégué en charge des ressources de France 2. Jean-Christophe Hausseberg remplace **Maria-Sanchez Perez** qui a été nommée directrice financière de France Télévisions.

■ FRANCE 5 : directeur financier

Pascal Chassaing, actuel responsable du contrôle de gestion de France 5, est promu **directeur financier de la chaîne**. Cette nomination sera effective à compter du 1er octobre. Il succède à **Jean-Christophe Hausseberg**,

nommé directeur financier de France 2. Pascal Chassaing assurera en parallèle l'intérim de son poste de responsable du contrôle de gestion dans l'attente d'une nouvelle nomination, précise la chaîne dans son communiqué.

■ CNC : directeur adjoint à la direction financière et juridique

Olivier Guillemot a été nommé **directeur adjoint à la direction financière et juridique du CNC**, a annoncé le Centre dans un communiqué. Nommé par **Véronique Cayla**, dg du CNC, Olivier Guillemot sera rattaché à **Audrey Azoulay**, directrice financière et juridique. Il remplace à ce poste **Gaspard Gantzer** qui a rejoint la mairie de Paris en tant

que directeur du Cabinet de Christophe Girard, adjoint au maire chargé de la culture. Olivier Guillemot était depuis 2006 administrateur civil au ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi, à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Nominations

■ MEDIAMETRIE-ESTAT : directeur délégué

Franck Si-Hassen a été nommé **directeur délégué de Médiamétrie-eStat**, a annoncé l'institut dans un communiqué. Il sera placé sous la responsabilité de **Benoît Cassaigne**, directeur des mesures d'audiences et assurera la direction

opérationnelle de Médiamétrie-eStat. Franck Si-Hassen était jusqu'à présent directeur des opérations Médiamat de Médiamétrie, fonction qu'il occupera parallèlement jusqu'au 31 décembre.

■ TV5 MONDE : directrice de la communication

Agnès Benayer a été nommée **directrice de la communication de TV5 Monde**, a annoncé la chaîne dans un communiqué. Elle occupait précédemment le poste de

directrice de la communication CulturesFrance, conseillère auprès du directeur Frédéric Mitterrand. Elle remplace **Michel Cerdan**, nommé à ce poste en mai 2005.

■ ALCATEL-LUCENT : Le tandem Verwaayen-Camus nommé à la tête du groupe

Le Néerlandais **Ben Verwaayen**, ancien patron de British Telecom, et le Français **Philippe Camus**, cogérant du groupe Lagardère, ont été **nommés à la tête d'Alcatel-Lucent, en remplacement de Patricia Russo et Serge Tchuruk**, démissionnaires, a annoncé hier la direction du groupe. **Philippe Camus** remplacera Serge Tchuruk au poste de **président non exécutif**, tandis que **Ben Verwaayen** succèdera à Patricia Russo à la **direction générale**.

Installé aux Etats-Unis, **Philippe Camus** est actuellement **cogérant du groupe Lagardère** et partenaire de la **société d'investissement et de conseil Evercore Partners**, basée à New York. Nommé président non exécutif, il **conservera ses fonctions actuelles** chez Lagardère. Philippe Camus aura une rémunération fixe annuelle de 200 000 € et 100 000 actions gratuites en septembre, dépendantes des performances.

Programmes, audiences

■ CUISINE.TV : les principales nouveautés de la rentrée

La chaîne **Cuisine.tv**, filiale à 100 % du Groupe Canal+, lance sa **grille de rentrée** cette semaine avec la mise à l'antenne de **très nombreuses nouveautés**. La principale est l'émission **Aujourd'hui, je cuisine** (La Maison du Bonheur Production, 26'). Diffusée du lundi au vendredi à 12 h, cette quotidienne réunit deux animateurs phares de la chaîne : **Carine Teyssandier** et **Eric Léautey**. Objectif : comment réaliser une recette créative en un tour de main. Un **mini-site dédié** à cette émission est en ligne (via www.cuisine.tv). La chaîne accueille également **une nouvelle animatrice** : **Louise Denisot**, fille de Michel Denisot. Elle animera **tous les vendredis à 10 h 30**, à partir de début octobre, **Yumissimo** (48 x 13', Think Factory Production / Alexandre Drubigny). Au programme : des recettes pour épater la galerie et des astuces sur un ton décalé. Cuisine.tv lance également le vendredi à 17 h **Une cuisine sur mesure** (13 x 52', Scripps Network), une émission de divertissement au cours de laquelle un trio de choc débarque par surprise dans une

cuisine pour la transformer de A à Z. La chaîne annonce également « une **nouvelle série d'émissions culturelles** pour parler de la cuisine autrement » avec **Cosca Cook** (Comic Strip Production) présentée par **Akhenaton**, leader du groupe de rap IAM ; **On ne parle pas la bouche pleine !** (10 x 45'), une émission rassemblant autour d'une même table des personnalités de la gastronomie pour débattre d'un thème d'actualité. Elle sera présentée par **Sébastien Demorand**, chroniqueur sur RTL et *Le Parisien*, le jeudi à 20 h 40.

Les émissions phares de la chaîne sont reconduites notamment **24 minutes chrono** (saison 4) présentée par Laurent Mariotte ; **Les desserts de Benoît** (saison 3, 10 x 26') animée par **Benoît Molin**, ou encore **Les tartines de Gontran** (saison 2, 24 x 22', Diptyk) présentée par **Gontran Cherrier**.

La chaîne souligne que la moitié de sa programmation est composée de productions et coproductions et précise que **70 %** de ses programmes sont **inédits** en France et exclusifs.

■ M6 : Peri Cochin aux commandes d'un magazine de bien-être

Peri Cochin arrive sur M6 le samedi matin (11 h 50) à compter du **20 septembre** aux commandes d'un nouveau rendez-vous intitulé **Bien dans ma vie**. Produit par la société **Link Production** (Mac Lesgy), ce magazine d'une demi-

heure a pour objectif de « rendre la vie plus agréable grâce à des conseils et des astuces pour apprendre à se détendre, à garder la forme et se sentir bien au quotidien ».

■ DIRECT 8 : La pause actu, l'information « hors des sentiers battus »

Après son flash info de 12 h 15, **Direct 8** proposera, à partir du 8 septembre, une **Pause actu** animée par **Clélie Mathias** et **Emmanuel Pontneau** qui feront ainsi un « petit tour d'horizon des infos dont on parle peu dans les journaux mais beaucoup à l'étranger et sur le web », a annoncé la chaîne hier. Ce « **JT quotidien** » de **8 minutes** (lundi au vendredi à

12 h 20) se veut « **hors des sentiers battus** », traitera d'**informations insolites, étonnantes, marquantes**, comme « une initiative écolo et originale à l'autre bout du monde, une star qui fait scandale dans un talk show à l'étranger (ou) une photo qui nous révèle un grand de ce monde sous un autre angle », explique Direct 8.

Programmes, audiences

■ **MTV PULSE** : *Télé Poils* diffusée à 23 h 25

MTV Pulse vient de lancer, à 23 h 25, l'émission *Télé Poils*, qui met en scène des marionnettes « aux mœurs légères » évoluant dans le monde réel. Ces peluches « se frottent à des filles pas farouches, se paluchent tranquilles devant des films

interdits au moins de 18 ans et picolent sur le canapé de leur garçonnière en tentant d'éviter les dealers... », explique la chaîne, soulignant que ce programme s'adresse à un « public averti ».

■ **NICKELODEON** : lancement le 20 septembre de l'émission *Fresh*, produite en interne

Le samedi 20 septembre à 17 h 40, Nickelodeon diffusera la première de sa nouvelle émission baptisée **Fresh**. Produite en interne et animée par **Caroline et Ngiraan**, ce rendez-vous hebdomadaire va habiller l'antenne du samedi de 17 h 40 à

19 h 50 avec cinq modules de trois minutes, programmés entre des séries, traitant des « tendances » en musique, jeux vidéos, ciné/DVD, sorties, etc. Les modules seront ensuite rediffusés en quotidien durant la semaine.

■ **CANAL** : diffuseur exclusif du SEAT DecaNation

Canal+ annonce le renforcement de son offre athlétisme en étant, pour la première fois, le diffuseur exclusif du **SEAT DecaNation**. Cette compétition de 10 épreuves entre 8 nations

sera retransmise en direct le 6 septembre à 13 h 50. Cette compétition sera commentée par **Marc Maury** et **Jean Galfione** qui auront à leurs côtés la sprinteuse **Christine Arron**.

■ **FRANCE 2** : beau succès pour la saison 2 de *Foudre*

La saison 2 de *Foudre*, produite par **Terence Films / ALP** et diffusée sur **France 2** du 11 au 28 août (de 9 h 50 à 10 h 20), a connu une part d'audience moyenne de 16,2 % de pda sur les 4 ans et plus (chiffres Médiamétrie), nous a indiqué la chaîne hier. La pda moyenne de cette série de 26 x 26' s'élève à 28 % sur les 11-14 ans, 32,5 % sur les 15-24 ans et 21 % sur les ménagères de moins de 50 ans. Réalisée par **Stéphane Meunier**, *Foudre* a connu une très belle journée le 27 août puis que la série a affiché 25,7 % de pda sur les 4 ans et plus,

36 % sur les 11-14 ans, 47 % sur les 15-24 ans et 38 % sur les ménagères de moins de 50 ans. « Avec une concurrence normale, c'est-à-dire sans la diffusion des JO [qui s'est terminée le 24 août] sur France 3, le feuilleton attire un large public », nous a indiqué **Bertrand Cohen**, producteur de Terence Films. Le site internet de la série a affiché 6,7 millions de pages vues lors de la période de diffusion. La série est déjà diffusée dans huit pays dont l'Italie et l'Espagne. Le coffret DVD de la saison 2 (Universal) est sorti hier. Par ailleurs, la saison 3 (26 x 26') est en écriture.

■ **MEDIAMAT MENSUEL / 4-31 AOUT** : retour sur les nouvelles chaînes de la TNT

Médiamétrie a publié hier le *Médiamat mensuel* sur la période du 4 au 31 août (nos informations d'hier). S'agissant des nouvelles chaînes gratuites de la TNT en pda nationale, **TMC** se classe en tête avec 2 % de pda, en hausse de 0,6 pt sur un an. Elle devance **Gulli** qui affiche une pda à 1,7 % en hausse de 0,8 pt sur un an. Arrive en 3ème position, **W9** avec une pda à 1,5 %, en progression de 0,6 point sur un an. Toutes les autres chaînes sont en dessous de 1 % de pda. Trois chaînes affichent une pda à 0,9 % : **NRJ 12** qui était à 0,4 % de pda en août 2007 (+0,5 pt sur un an et stable par rapport au mois précédent) ; **NT1** qui était à 0,5 % il y a un an (+0,4 pt sur un an et en repli de 0,1 pt vs mois précédent) et **France 4** qui affichait une pda à 0,6 % (+0,3 pt sur un an, stable vs juillet 2008). **Direct 8** qui était à 0,3 % de pda en août 2007, se hisse à 0,7 % sur ce mois d'août, en progression de 0,4 pt sur un an et stable par rapport au mois de juillet 2008. **BFM TV** enregistre une part d'audience à 0,5 % vs 0,2 % en août 2007, soit une hausse de 0,3 pt en un an. Elle est stable par rapport à juillet 2008. La part d'audience de **Virgin 17** s'établit à 0,5 % également. La chaîne musicale est stable par rapport à août 2007 et en repli de 0,1 pt vs juillet 2008. Sous la barre de 0,5 %, **i>télé** ferme la marche. Elle était à 0,3 % de pda en août 2007 et reste stable. Elle perd 0,1 pt par rapport à juillet.

Sur l'univers TNT strict, désormais mesuré uniquement sur les foyers recevant la TNT via le hertzien et non plus aussi via le câble, le satellite et l'ADSL, **TMC** et **Gulli** se classent premières ex aequo à 4,1 % de pda, en hausse respectivement de 0,4 pt et 0,2 pt sur un an. Suit **W9** avec une pda s'établissant à 3,3 % en hausse de 0,2 pt sur un an. Elle devance **NT1** dont la pda s'établit à 2,1 % vs 1,8 % de pda, soit une hausse de 0,3 pt de pda en un an. Elle est en repli de 0,2 pt par rapport à juillet 2008. **NRJ 12** affiche une pda à 2 %, en hausse de 0,3 pt sur un an (1,7 %) et en léger repli de 0,1 pt vs juillet 2008. **France 4** qui était à 1,7 % en août 2007 passe à 1,9 % (+0,2 pt) ; elle est stable par rapport au mois précédent. Suit **Direct 8** qui passe de 1,1 % de pda en août 2007 à 1,7 %, en hausse de 0,6 pt sur un an. C'est la chaîne qui enregistre la plus forte hausse sur cette période. Elle est en hausse de 0,1 pt vs juillet 2008. **Virgin 17** suit avec 1,2 % de pda. La chaîne musicale marque un recul de 0,5 pt sur un an (1,7 % de pda en août 2007). Elle est en baisse de 0,2 pt vs juillet 2008. Arrive ensuite **BFM TV** avec 1,1 % de pda vs 0,9 % il y a un an (+0,2 pt) et en hausse de 0,1 pt vs juillet. Enfin, arrive **i>télé** avec 0,6 % vs 0,8 % en août 2007, soit un recul de 0,2 pt. Toutes les chaînes affichent une progression sur un an à l'exception de **i>télé** et **Virgin 17**.

Etudes

■ **ILE DE LA TENTATION / TFI / PUBLICITE** : rectificatif de Yacast

Yacast a rectifié hier, dans un communiqué, son bilan publicitaire de la saison 2008 de *L'île de la tentation* sur

TF1. La baisse des recettes publicitaires des écrans avant, pendant et juste après les épisodes de l'émission est de ■ ■ ■

■ ■ ■ -11 % et non de -32 % comme annoncé la semaine dernière (nos informations du 29 août). Entre le 8 juillet et le 26 août, TF1 a bien enregistré 5,6 M€ HT avec *L'île de la tentation* contre 6,3 M€ lors de la saison 2007 (et non 8,2 M€).

Dans les médias

Sélection d'articles de presse écrite, d'émissions radio ou TV, cette rubrique « Dans les médias » se veut un aperçu de notre secteur, vu par les autres médias et en complément de nos propres contenus. Ainsi qu'il est de tradition pour toute revue de presse, les opinions exprimées et les faits mentionnés ne doivent pas être considérés comme reflétant les vues de notre rédaction.

■ CREATION ET INTERNET : inquiétude du Snep sur la date du nouvel examen de la loi

[...] Dans une lettre adressée en fin de semaine dernière au président de la République, le Syndicat national de l'édition phonographique (Snep), qui représente les producteurs de disques, s'est ouvertement inquiété d'un nouveau retard [de l'examen de la loi Création et internet]. « Il semble que son inscription, dès le mois d'octobre, à l'ordre du jour du Sénat (...) ne soit plus assurée, écrit Christophe Lameignère, président du Snep et de la filiale française de Sony BMG. (...) Un éventuel nouveau report de ce débat nous inquiéterait au plus

haut point. (...) Nous vous demandons par conséquent, aujourd'hui, de bien vouloir veiller à ce que le projet de loi favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet soit effectivement débattu [par] le Parlement dès la reprise de la session ordinaire et définitivement adopté avant la fin de l'année ». Il semble que le message soit passé. « Le calendrier est maintenu pour l'automne », dit-on au cabinet de Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication. [...]

Grégoire Poussielgue, **Les Echos**, mardi 2 septembre

■ VILLA MEDICIS : Frédéric Mitterrand souhaite que la télévision et internet fassent leur entrée

[...] Quelle sera la politique de Frédéric Mitterrand [A la Villa Médicis] ? Il souhaite accroître le nombre des pensionnaires ainsi que la durée de leurs séjours, et projette que la télévision et internet fassent leur entrée dans la Villa, « afin de faire

écho au travail des artistes ». Impatient mais lucide, Mitterrand confie : « Quand on est aussi attendu, on ne peut que décevoir. »

Hermine Mauze, **Libération**, mardi 2 septembre

■ ON REFAIT LE MATCH : passage de LCI à L'Equipe TV ?

L'émission de débat sur le football *On refait le match*, animée par Eugène Saccomano et diffusée jusqu'à la saison dernière sur LCI, devrait dans les prochaines semaines trouver sa place

sur la grille de L'Equipe TV, chaque lundi soir. Sa version radio demeure pour sa part sur l'antenne de RTL, également le lundi.

Le Parisien, mardi 2 septembre

Clin d'œil

■ CLIN D'ŒIL / FIL ROUGE - STAR AC' : la production investit la salle des fêtes du 3ème !

Rappel : la *Star Ac' 8* a décidé de s'installer rue Charlot, face à Satellifax. L'occasion d'un fil rouge dont c'est le 10ème épisode.

C'est, selon un tract de la mairie apposé partout dans « NOTRE » quartier, demain soir à 19 h, qu'aura lieu à la Salle des fêtes de la Mairie du 3ème une réunion publique d'information au cours de laquelle la société de production de l'émission *Star Academy* informera « par elle-même des modalités de son installation ». Cette réunion fait suite à une demande du maire de l'arrondissement, Pierre Aidenbaum. Et le tract de préciser : « Des responsables de la société de

production seront présents pour répondre aux questions que vous vous posez. Vous pourrez ainsi soulever les points de vigilance propres à votre quotidien dans l'arrondissement, que vous soyez habitant ou commerçants du 3ème. »

Nos points de vigilance à nous ? la fourniture quotidienne de suffisamment de potins pour alimenter cette rubrique. Et on est prêt à chanter notre demande pendant la réunion d'information !

Joel W.

Agenda

■ L'AGENDA DE SATELLIFAX : les événements d'aujourd'hui et de demain

Aujourd'hui
09:00 : France 4, conférence de presse de rentrée. Contact : 01 56 22 68 55
11:00 : AB Groupe, conférence de presse de rentrée des chaînes. Contact : 01 49 17 23 53
11:30 : i>télé, conférence de presse de rentrée. Contact : carole.cordier-loustau@canal-plus.com

Demain
09:00 : Radio Classique, conférence de presse de rentrée. Contact : 01 40 08 50 53
09:00 : TMC, conférence de presse de rentrée.
09:30 : Festival de la fiction TV de La Rochelle, conférence de presse. Contact : 01 40 13 98 09, florence.narozny@wanadoo.fr
13:00 : M6, déjeuner de présentation des programmes de rentrée. Contact : 01 41 92 66 61

Focus sur... Docside Production

Docside Production a été créée le 1er avril dernier par Sylvie Barbe, Jean-Marc Robert et Yves Bourgeois. Fabrice Estève, auparavant producteur chez VM Group, Ampersand et Gédéon Programmes, a intégré l'équipe lors de la création. Docside Production est le fruit du rapprochement entre MVC et ATOM et la société produit des documentaires, des fictions et des films institutionnels.

ATOM est une société créée par Yves Bourgeois en 1989. MVC a, quant à elle, vu le jour en 1992 avec à ses commandes Sylvie Barbe et Jean-Marc Robert. « Ces deux sociétés se sont rapprochées naturellement pendant quelques années en partageant des bureaux ou des coproductions », nous explique Fabrice Estève, producteur de Docside Production. « Les deux sociétés avaient également un client commun (*Thalassa* sur France 3) et possédaient un savoir-faire complémentaire, ce qui les a amenés à créer une nouvelle entité commune », précise le producteur. Pour autant, chaque entité continue d'exister pour gérer leurs catalogues respectifs et Docside Production reprend les productions en cours d'ATOM et de MVC.

« Docside Production couvre des thématiques comme le docu-découverte, l'aventure, les sciences, l'histoire, les expéditions scientifiques, explique Fabrice Estève. Mais nous essayons d'élargir le champ avec des documentaires d'actualité ou géopolitiques. » Plusieurs productions sont en cours et notamment *La Révolution Nano*, un 3 x 52' et 3 x 74' d'un budget global de 3 M€. Ce projet, d'initiative française au départ, est vite devenu international du fait de son ampleur. La société est depuis 2 ans en développement sur ce projet qui réunit Arte, CBC (Canada) et la NHK, ainsi que MediAtelier,

une société de production qui possède des bureaux au Japon et aux Etats-Unis. Cette série documentaire, qui mêle fiction d'anticipation, images de synthèse et enquête scientifique, est en pré-production. « Nous avons réuni les meilleurs spécialistes des nanotechnologies pendant trois jours à Palm Springs en Californie, précise Fabrice Estève. Ils nous ont fait ressortir les thèmes et ont préfiguré le découpage de la série documentaire. » Chaque programme sera articulé avec trois parties : une partie avec des images de synthèse (par essence ce qui est nano ne se voit pas), une partie prospective (explication des scientifiques lors de leurs débats) et une partie fiction (qui mettra en scène ce que sera le monde de demain avec les nanotechnologies). Docside Production prépare également un documentaire de 52' sur les dissidents d'ex-URSS et le KGB, avec un témoignage exclusif. « Pour la sécurité de la "source", nous ne pouvons pas en dire plus », glisse Fabrice Estève. La société est actuellement en recherche d'un diffuseur. Enfin, après avoir produit *La longue trace*, de Mike Madison, un documentaire dans le Grand Nord, Docside Production coproduit avec C'est la vie (société de Mike Madison), un long métrage de fiction destiné au cinéma, inspiré des personnages de ce documentaire. Mike Madison sera à nouveau derrière la caméra.

Productions en cours

La Révolution Nano, de Takahiro Hamano, Tetsuya Itano, Michael Allder et Olivier Julien. 3x52', 3x74'. Auteurs : Takahiro Hamano, Tetsuya Itano, Michael Allder et Olivier Julien. En pré-production. Budget : 3x1 M€. Tourné en HD. Coproduit par NHK, CBC, Arte France, Docside Production, MediAtelier. Livraison PAD : janvier 2010.

Edition Lapérouse 2008 : le rêve inachevé d'un roi, d'Yves Bourgeois. 52'. Auteur : Yves Bourgeois. En tournage en septembre et octobre. Budget : 600 K€. Tourné en HD. Coproduit par Docside Production, en association avec France 3 Thalassa et France 5. Livraison PAD : février 2009.

Le Charles de Gaulle : renaissance d'un porte-avion, d'Yves

Bourgeois. 52'. Auteur : Yves Bourgeois. En tournage de début 2008 – mars 2009. Budget : 470 K€ Tourné en HD. Coproduit par Docside Production, en association avec France 3 Thalassa et France 5.

Sur la route (titre de travail), de Pierre Morath. 90'. Auteur : Pierre Morath. En développement. Budget : 700 K€ Tourné en HD. Coproduit par Docside Production, Tarentula, TSR. Pas de diffuseur français. Livraison PAD : juillet 2009.

Boris Cyrulnik, un psy de chair et d'âme, de Youki Vattier. 52' (Collection *Empreintes* de France 5). Auteur : Youki Vattier. En production. Budget : environ 220 K€ Tourné en HD. Coproduit par Docside Production, France 5. Livraison PAD : début 2010.

Repères

Date de création : 1er avril 2008. Docside Production est le fruit du rapprochement d'ATOM et de MVC.

Productrice, gérante : Sylvie Barbe

Producteur, réalisateur : Yves Bourgeois

Producteur : Jean-Marc Robert

Producteur, responsable des productions internationales : Fabrice Estève

Productrice exécutive, directrice de production : Caroline Broussaud

Responsable du développement et relations publiques : Emilie Dumond

Chargé de production : Florian Sax

Assistante de production et de réalisation : Céline Ceccaldi

Comptable : Carole Kosç

Édité par Fréquences - Sarl au capital de 10 000 € - Siren 392 774 030 – Satellifax, Hôtel de Retz 9, rue Charlot 75003 Paris
www.satellifax.com **Administration/abonnement** : V. Olasz - Tél 01 40 29 47 48 - Fax 01 73 72 70 36 - office@satellifax.com

Publicité : REMICS Régie, R. Collard 06 09 77 37 22 remi@remicsetcompagnie.com ; Abonnement : 3 mois 595€HT ; 1 an : 2 190 €

Rédaction : Tél 01 44 78 04 78 - Fax 01 42 78 70 36 - redaction@satellifax.com – Dir. publication & rédaction : Joël Wirsztel
Rédactrice en chef : Yvane Dréant - Rédaction : Christophe Bottéon, Arnaud Grellier, Virginie Sengès, - Collab. : Pascale Paoli Lebailly, Carole Villevet. Secrétaire de rédaction : Maxime Bomier **REPRODUCTION INTERDITE** 13ème année ©2008 Fréquences